



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier
et Nathalie Houdayer.

Vendredi 3 mars 2017

N° 708

 **Société**

En France, l'« apparence physique » est moins coûteuse...

Pour l'Insee, le budget « Apparence physique » des ménages englobe les vêtements, les chaussures, l'entretien et la réparation de biens et d'effets personnels (blanchisserie, cordonnerie...), les effets personnels (bijoux, montres, lunettes de soleil, sacs), les soins et les biens personnels (salons de coiffure, instituts de beauté, appareils électriques pour la toilette, produits pour soins corporels...).

En 2015, les ménages français ont consacré 7,3 % de leur budget à leur apparence physique, soit 3 000 euros par ménage ⁽¹⁾. La part de ces dépenses dans le budget des ménages a diminué de moitié depuis 1960 (de 14,1 % en 1960 à 7,3 % en 2015).

Le poste le plus important est celui des vêtements : 41,0 % des dépenses en « apparence physique », soit 1 230 euros en moyenne par ménage. Il devance les soins et biens personnels (32,2 %), les effets personnels (12,1 %) et les chaussures (10,7 %).

La part des dépenses pour les vêtements a considérablement diminué parmi l'ensemble des dépenses en « apparence physique » : de 65,7 % en 1960 à 41,0 % en 2015. L'Insee avance comme explication le fait que les ménages ont freiné des dépenses « plus aisément arbitrables comme les achats de vêtements » par rapport aux « dépenses pré-engagées », celles « liées à des contrats difficilement négociables à court terme comme celles relatives au logement, aux assurances, aux télécommunications, etc. » L'Insee explique également que « l'essor concomitant des importations et des chaînes de prêt-à-porter a limité fortement l'évolution des prix ».

A contrario, la part des dépenses consacrée aux soins et biens personnels a fortement augmenté, passant de 8,8 % en 1960 à 32,2 % en 2015. Les soins réalisés par soi-même se sont tout particulièrement renforcés (de 4,4 % en 1960 à 21,5 % en 2015). Diverses explications sont avancées : le développement des salles de bain dans les maisons, la démocratisation des produits cosmétiques, l'essor des grandes marques de soins de beauté, mais aussi les nombreuses innovations techniques permettant désormais aux ménages de réaliser les soins d'institut à la maison.

En bref...

- Pour l'achat de vêtements, les Français ont modifié leurs comportements d'achat ces dernières années. Ils privilégient les ventes entre particuliers ou les achats lors des soldes et promotions (40 % des ventes en 2015 contre 20 % en 2000). En outre, l'e-commerce représente 15 % des ventes en 2015 contre 2 % début 2006.
- Les familles avec enfant(s) consacrent une part plus élevée de leur budget à leur apparence physique (renouvellement des vêtements d'enfants du fait de leur croissance). De plus, la part du budget allouée aux vêtements diminue avec l'âge : les moins de 25 ans y consacrent 20,4 points de plus que les plus de 65 ans. À l'inverse, la part du budget réservée aux soins et biens personnels augmente avec l'âge.
- Comparés à leurs voisins européens, les Français consacrent une part plus faible de leur budget en apparence physique : 6,5 % en 2014, hors les effets personnels, soit 0,8 point au-dessous de la moyenne de l'Union européenne. Les Italiens et les Britanniques y consacrent respectivement 8,5 % et 8,2 % de leur budget.



(1) – Pauline Beck et Philippe Serre, « Les dépenses des Français pour leur apparence physique – Depuis 1960, la part des vêtements se réduit, au profit des soins de beauté », *Insee Première* n° 1628 de janvier 2017 (4 p.).



Des immigrés plutôt instruits

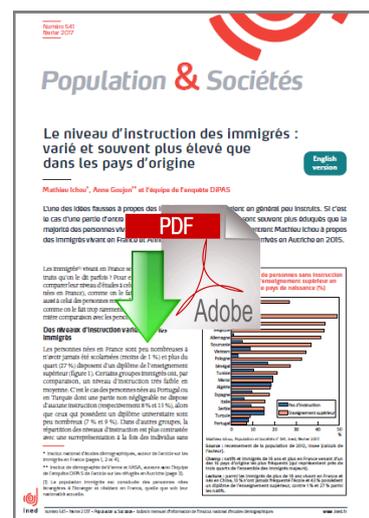
Dans le n° 541 de *Population & Sociétés*, Mathieu Ichou s'intéresse au niveau d'instruction des immigrés ⁽¹⁾. Sur le plan méthodologique, il y a deux solutions : comparer le niveau d'études des immigrés à celui des personnes nées en France, ou alors comparer leur niveau d'études à celui des personnes restées dans leur pays d'origine.

- Concernant la première solution, Mathieu Ichou observe **des niveaux d'instruction variés chez les immigrés**. Par exemple, une partie non négligeable des personnes nées au Portugal ou en Turquie ne dispose d'aucun diplôme, alors que ceux qui possèdent un diplôme universitaire sont peu nombreux.

On peut tout aussi bien avoir, pour d'autres groupes, une sur-représentation à la fois des immigrés sans instruction et de diplômés du supérieur. Et même, les immigrés roumains sont plus souvent diplômés du supérieur que les personnes nées en France.

- Concernant la seconde solution, faisant moins l'objet de travaux de recherche, Mathieu Ichou remarque que **les immigrés en France sont plus instruits que la population de leur pays d'origine**. Concrètement, les personnes qui émigrent vers la France sont plus souvent diplômées du supérieur et moins souvent sans instruction que les personnes du même âge et du même sexe dans leur pays de naissance.

Mathieu Ichou conclut en soulignant que le niveau d'instruction des immigrés contraste sensiblement avec « *la précarité de la situation de nombre d'entre eux sur le marché du travail et du logement* ».



À noter !

Assemblée générale du CÉAS
Jeudi 30 mars 2017
de 18 h à 20 h

QU?Z
Semaine 9
2017

Testez vos connaissances

Société
Un jet de pierres dans le jardin du consensus. Emmanuel Todd et « Charlie » : mais où donc est-il passé ?

Les archives – non secrètes
Nous sommes en 1995, dans le quartier Kellermann, à Laval. Une « Cellule de médiation » pour la tranquillité publique.

Qui est Charlie ?

PDF Adobe

La pensée hebdomadaire

« Aujourd'hui dans le monde, les citoyens comptent plutôt de moins en moins sur les États pour construire leur avenir, même si cela est moins vrai en France, où l'on attend toujours beaucoup de la puissance publique, au risque de continuer à être déçu. Pourtant, on voit bien que collectivités territoriales, régionales ou communales, mais aussi les associations offrent un échelon d'action privilégié. Il suffit de s'y intéresser pour mesurer le nombre de projets entrepris localement. C'est considérable ! Le problème, c'est qu'ils sont peu médiatisés et n'imprègnent pas le discours politique général. »

Virginie Raison, chercheuse et analyste des relations internationales, directrice du Laboratoire indépendant de recherche appliquée en géopolitique et prospective (Lepac), « Il existe plusieurs futurs possibles, c'est nous qui décidons » (propos recueillis par Yann Mens), *Alternatives Économiques* n° 362 de novembre 2016.

(1) – Mathieu Ichou, « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », in Institut national d'études démographiques (Ined), *Population & Sociétés* n° 541 de février 2017 (4 pages).